



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 12 juin 2018
Commission de Gestion et Finances

**Rapport sur préavis Municipalité N° 19/2018 sur le
REGLEMENT CONCERNANT LES EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRIBUTIONS DE
REPLACEMENT EN MATIERE DE POLICE DES CONSTRUCTIONS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances s'est réunie le lundi 28 mai 2018 en salle de Municipalité. La Commission remercie Monsieur Thierry Salzmann, Syndic et Julien Burnens, Municipal, pour leur présence ainsi que pour leurs explications. La Commission de Gestion et Finances, s'est réunie dans la foulée afin de délibérer et d'établir son rapport.

Nous avons pris note que le règlement approuvé en février 2017 par le Conseil Communal a été envoyé par la suite au DTE, service compétent de l'Etat de Vaud qui a statué que celui-ci ne correspondait pas, tant sur la forme, que sur la tarification des prestations aux standards actuels.

Le règlement soumis pour approbation ce jour est donc inspiré du règlement-type de l'Etat de Vaud et les grilles tarifaires ont été adaptées selon les principes suivants:

- Taxes fixes et variables (selon travail effectif)
- Tarifs horaires harmonisés à 60 CHF / heure pour l'ensemble des fonctions
- Les tarifs acceptés en 2017 ont été repris autant que possible

Finalement, nous constatons que le nouveau règlement est plus précis, ce qui devrait rendre son application plus aisée et moins sujette à interprétation.

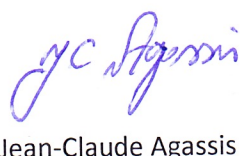
Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances propose au Conseil Communal d'adopter le REGLEMENT CONCERNANT LES EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRIBUTIONS DE REPLACEMENT EN MATIERE DE POLICE DES CONSTRUCTIONS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE tel que soumis.

Bavois, le 28 mai 2018

Pour la Commission de Gestion et Finances



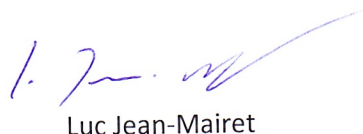
Christelle Gobalet



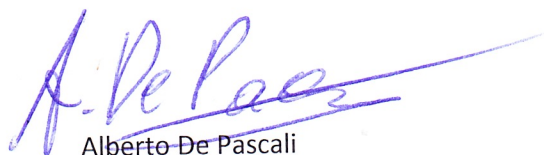
Jean-Claude Agassis



Daniel Schwab



Luc Jean-Mairet



Alberto De Pascali